

METHODES D'EVALUATION MULTICRITERES SELON LES AXES ENVI- RONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ECONOMIQUES

SYNTHESE

Mars 2023

Responsable scientifique – Bernard De Caevel
Co-auteurs : José Rafael Dulbecco, Tom Huppertz (RDC Environment)
en collaboration avec Alessandra Zamagni (Ecoinnovazione)



L'association SCORE LCA est une structure d'étude et de recherche dédiée aux travaux relatifs à l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) et à la quantification environnementale. Elle vise à promouvoir et à organiser la collaboration entre entreprises, institutionnels et scientifiques afin de favoriser une évolution partagée et reconnue, aux niveaux européen et international, de la méthode d'Analyse du Cycle de Vie et de sa mise en pratique.

- ✓ En Bibliographie, ce document sera cité sous la référence :

SCORE LCA, Méthodes d'évaluation multicritères selon les axes environnementaux, sociaux et économiques, 2023, nombre de pages, n°10-2022.

- ✓ Ces travaux ont reçu le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) www.ademe.fr
- ✓ Les points de vue et recommandations exprimés dans ce document n'engagent que les auteurs et ne traduisent pas nécessairement, sauf mention contraire, l'opinion de l'ensemble des membres de SCORE LCA.
- ✓ Les informations et les conclusions présentées dans le présent document ont été établies au vu des données scientifiques et techniques et d'un cadre réglementaire et normatif en vigueur à la date de l'édition des documents.

RESUME

Le développement durable peut être évalué quantitativement et qualitativement grâce à des méthodes d'évaluation multicritères. Les objectifs de cette étude sont de réaliser une analyse critique des méthodes d'évaluation multicritères, d'évaluer leur applicabilité ainsi que leur pertinence selon les objectifs des praticiens ; in fine, l'étude cherche à fournir un guide pratique pour aider les praticiens à choisir la méthode adéquate en fonction de leurs objectifs d'étude. Dans un premier temps, vingt-trois méthodes ont fait l'objet d'une analyse transversale ; dans un second temps, trois ont été choisies pour être analysées de manière approfondie : l'Analyse Coût-Bénéfices (ACB), l'Analyse de la Durabilité du Cycle de Vie (ADCV) et l'Indice Composite de Performance de Durabilité (ICPD). Les trois méthodes ont été choisies du fait de leur nature holistique en matière de prise en compte des piliers du développement durable et du cycle de vie. De plus, le choix des méthodes a été fait de manière à étudier des méthodes présentant (entre elles) une diversité d'objectifs d'application : l'évaluation des produits, des projets (y compris les politiques publiques) et des organisations.

MOTS CLES

Méthode d'évaluation multicritère, Développement durable, Analyse Coût-Bénéfices, l'Analyse de la Durabilité du Cycle de Vie, Indice Composite de Performance de Durabilité

SOMMAIRE

1	Introduction	5
1.1	Contexte	5
1.2	Objectif	5
2	Quelle sont les méthodes analysées ?.....	5
2.1	Analyse Coût-Bénéfice.....	5
2.2	Analyse de la Durabilité du Cycle de Vie	6
2.3	Indice Composite de Performance de Durabilité	7
3	Analyse transversale.....	8
3.1	Analyse des critères clés	8
3.2	Analyse des principales forces et de faiblesses	12
4	Logigramme	13
5	Référentiels	13

1 Introduction

1.1 Contexte

L'évaluation des produits, des projets et des organisations en matière de développement durable constitue une approche phare d'aide à la décision dans les secteurs privé et public. Evaluer les impacts sociaux, environnementaux et économiques (collectivement appelés impacts sociétaux) de l'objet d'étude permet aux acteurs mandatant l'évaluation d'appréhender les potentiels effets de ce dernier pour essayer d'augmenter les impacts sociétaux positifs et de réduire les négatifs, et ainsi s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Le développement durable peut être évalué quantitativement et qualitativement grâce à des méthodes d'évaluation multicritères. Depuis l'officialisation du concept de développement durable en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio, ces méthodes d'évaluation multicritères se sont multipliées, en concomitance avec l'accroissement de l'importance que les acteurs publiques et privés donnaient au développement durable.

Face à cette multiplication des méthodes, et donc des alternatives pour les praticiens lorsqu'il s'agit d'en choisir une, il s'avère opportun de donner des guidances pour faciliter ce choix.

Trois méthodes sont présentées dans ce guide :

- Analyse Coût-Bénéfice (ACB) ;
- Analyse de la Durabilité du Cycle de Vie (ADCV) ;
- Indice Composite de Performance de Durabilité (ICPD).

1.2 Objectif

Fournir un guide pratique pour aider les praticiens à choisir parmi les méthodes d'évaluation multicritères mentionnées ci-avant.

2 Quelle sont les méthodes analysées ?

2.1 Analyse Coût-Bénéfice

OBJECTIFS DE LA MÉTHODE

Les objectifs principaux d'une ACB sont :

- 1) Comparer différents scénarios :
 - Devrait-on mettre en œuvre le projet considéré, ou parmi plusieurs projets alternatifs, lequel devrait être sélectionné ? (ex-ante)
 - Quel a été l'impact du projet ? (ex-post)
- 2) Prendre en compte les impacts sociétaux pour ainsi :
 - Evaluer l'intérêt pour la société dans son ensemble (« bénéfice/coût net total »)
 - Identifier quels sont les bénéficiaires et les perdants des différents scénarios envisagés, dans l'espace et dans le temps

L'objectif ultime est d'allouer les ressources de manière efficiente (d'un point de vue économique, environnemental et social).

TYPE D'IMPACTS ÉVALUÉS

Les impacts que la méthode cherche à évaluer sont toutes les conséquences, économiques, environnementales et sociales d'une décision (telle que la mise en marché d'un produit, de la mise en œuvre d'un projet ou de la mise en place d'une politique publique) qui impactent le bien-être des acteurs touchés par celui-ci. Certains impacts sont déjà quantifiés en unités monétaires, d'autres non (comme

les externalités¹). Le praticien de l'analyse coût-bénéfice doit monétariser ces derniers. Dans la mesure où les résultats finaux sont toujours exprimés en valeur monétaire, les impacts peuvent être caractérisés comme étant quantitatifs.

EXEMPLES D'APPLICATION

Une évaluation ACB permettrait par exemple d'évaluer l'intérêt sociétal de construire une installation de valorisation de combustibles solides de récupération (CSR) ; en suivant cet exemple, si l'évaluation permet de déterminer qu'il y a un bénéfice sociétal à construire une telle installation mais que le pilier économique se montre déficitaire, l'évaluation ACB pourrait conclure qu'il y a un intérêt à subsidier l'installation de manière à couvrir ledit déficit et débloquer les gains environnementaux et sociaux. L'ACB peut également être utile pour la prise de décision en matière de politique publique, par exemple prendre une décision quant à la pertinence de la mise en place d'un mécanisme de consigne pour réutilisation des emballages dans le cas où un tel système montrerait un bilan sociétal positif.

2.2 Analyse de la Durabilité du Cycle de Vie

OBJECTIFS DE LA MÉTHODE

- Identifier les points chauds (ou « hot spots » dans le jargon de l'ACV) de la chaîne de valeur (à savoir les maillons qui ont le plus d'impacts) et ainsi :
 - stimuler l'innovation pour tenter d'améliorer les étapes du cycle de vie du produit ;
 - aider les décideurs à prioriser les ressources et à les investir de manière à maximiser les impacts positifs ;
 - sensibiliser les acteurs de la chaîne de valeur qui pèsent lourd en termes d'impacts négatifs aux enjeux du développement durable.
- Informer les initiatives d'étiquetage et ainsi orienter les consommateurs vers des produits durables (pas seulement rentables, éco-efficaces ou socialement responsables).

TYPE D'IMPACTS ÉVALUÉS

L'ADCV prend en compte toutes les étapes du cycle de vie des produits et tous les attributs des interventions environnementales, économiques et sociales à chaque étape. D'après le PNUE (2011), cette vue d'ensemble permet « d'identifier et éventuellement d'éviter le déplacement involontaire des charges environnementales, des avantages économiques et du bien-être social entre les étapes du cycle de vie ».

- ACCV : évaluation des coûts et bénéfices économiques ainsi que des éventuelles externalités ayant été internalisées par des mécanismes de marché ou de régulation (ex. taxes sur la pollution).
- ACV : évaluation des impacts sur l'environnement de chaque processus élémentaire² inclus dans la frontière du système étudié. Comme indique la norme ISO 14044:2006, « les données recueillies, qu'elles soient mesurées, calculées ou estimées, sont utilisées pour quantifier les intrants et les extrants d'un processus élémentaire ».

¹ Conséquence d'une activité qui affecte des parties intéressées autres que l'organisme responsable de l'activité, pour laquelle l'organisme n'est ni indemnisé ni pénalisé via les marchés ou les mécanismes de régulation (ISO 14007/2019 - Management environnemental — Lignes directrices pour la détermination des coûts et des bénéfices environnementaux)

² D'après l'ISO 14044:2006 : « plus petite partie prise en compte dans l'inventaire du cycle de vie pour laquelle les données d'entrant et de sortant sont quantifiées »

- ASCV : évaluation des « aspects sociaux et socio-économiques des produits et leurs impacts positifs et négatifs potentiels tout au long de leur cycle de vie. Les aspects considérés sont ceux qui peuvent affecter (in)directement les parties prenantes. Ils peuvent être liés aux comportements des entreprises, aux processus socio-économiques ou aux impacts sur le capital social. ». ³ Alors que les impacts considérés dans l'ACV et l'ACCV sont quantitatifs et semi-quantitatifs, l'ASCV prend aussi en compte des impacts qualitatifs.

EXEMPLES D'APPLICATION

Une évaluation du type ADCV pourrait, par exemple, permettre à un producteur de batteries de mobilité électrique d'identifier les points chauds de sa chaîne de valeur de manière à lui guider dans son choix de fournisseurs. L'ADCV pourrait permettre également de faire de la communication interne ou externe (vis-à-vis des partenaires de la chaîne de valeur, clients, concurrents, régulateurs, autres parties prenantes) en matière de développement durable du produit en question.

En ce qui concerne les autorités publiques, il est probable que celles-ci ne soient pas celles qui réalisent l'ADCV mais plutôt celles qui utilisent l'information que ces évaluations produisent ou qui demandent que de telles évaluations soient réalisées (dans certains cas). En effet, les informations de l'ADCV peuvent être directement utilisées pour l'élaboration de critères de durabilité dans les outils de la politique des produits durables (par exemple, l'écoconception, l'étiquette énergétique/écolabels, les marchés publics écologiques). En ce sens, un exemple d'utilisation des informations de l'ADCV pourrait être de faciliter le choix entre deux produits/services alternatifs en fonction des critères de développement durable.

2.3 Indice Composite de Performance de Durabilité

OBJECTIFS DE LA MÉTHODE

Les objectifs du CSPI sont les suivants :

- éclairer les investisseurs et les entreprises en termes d'investissement durable ;
- créer de la valeur à long terme pour les actionnaires en saisissant les opportunités et en gérant les risques découlant des développements économiques, environnementaux et sociaux ;
- exploiter le potentiel du marché en matière de produits et de services durables ;
- fixer des objectifs ambitieux et cohérents en tenant compte de la performance actuelle ;
- stimuler l'engagement des parties prenantes (e.g. actionnaires, employés, fournisseurs) de l'organisation et les sensibiliser aux enjeux du développement durable.

TYPE D'IMPACTS ÉVALUÉS

La méthode cherche à évaluer l'impact des activités de l'entreprise par le biais des indicateurs économiques, environnementaux et sociaux, appelés indicateurs clés de durabilité (ou « key sustainable performance indicators – key SPLs » en anglais). Ces derniers retranscrivent les trois piliers du développement durable mais varient d'une entreprise/industrie à une autre⁴. Ils peuvent être quantitatifs, semi-quantitatifs et qualitatifs.

EXEMPLES D'APPLICATION

Une évaluation du type ICPD peut permettre à une organisation, une entreprise par exemple, d'avoir une information synthétique et générale de l'orientation de ces activités en matière de développement durable. En plus de permettre un pilotage des activités de l'entreprise pour l'orienter vers le développement durable, l'ICPD peut être également utilisé pour communiquer vis-à-vis des actionnaires, employés, fournisseurs, etc. sur sa démarche de développement durable.

³ UNEP. (2011). Towards a Life Cycle Sustainability Assessment

<https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/8001>

⁴ Deux autres dimensions du développement durable peuvent être incluses : gouvernance organisationnelle et aspects techniques.

3 Analyse transversale

Cette section présente une analyse transversale des trois méthodes étudiées sur des critères clés de comparaison.

3.1 Analyse des critères clés

Tableau 1 : Analyse transversale des méthodes

Aspect	Analyse Coût-Bénéfice (ACB)	Analyse de la Durabilité du cycle de vie (ADCV)	Indice Composite de Performance de Durabilité (ICPD)
Objet d'étude	Projet	Produit	Organisation
Résultat unique	Oui	Dépend de guides méthodologiques	Oui
Cadrage méthodologique strict	Non	Oui	Non
Cohérence vs. pertinence méthodologique	Pertinence	Pertinence	Pertinence
Caractère englobant (vs. conscrit)	Oui	Oui	Non
Pondération des piliers et des impacts	Oui, pondération par évaluation monétaire	Dépend de guides méthodologiques	Oui, méthode de pondération dédiée
Intégration de l'ACV	Moyenne	Très forte	Faible
Difficulté d'application	Moyenne	Elevée	Faible

Les résultats du Tableau 1 sont discutés ci-après.

OBJET DE L'ÉTUDE

L'objet de l'étude est l'objet générateur des impacts que le praticien cherche à évaluer. Trois catégories d'objets ont été définies : projet, produit ou organisation. Les projets englobent des investissements en infrastructure mais aussi des politiques publiques. Les produits englobent à la fois les biens et les services. Les organisations correspondent aux entreprises, autorités publiques, etc. exerçant une activité et entraînant donc des impacts.

Il faut noter que, sur ce point, les trois méthodes ne sont pas exclusives aux objets d'étude indiqués dans le tableau ci-avant. En effet, il y a de la flexibilité ; par exemple, une analyse coût-bénéfice pourrait être utilisée pour évaluer un produit. Ce qui est visé dans la première ligne du Tableau 1 est de donner la méthode la plus adéquate pour les différents objets d'étude.

Les objets d'étude indiqués dans le Tableau 1 correspondent aux ceux pour lesquelles les méthodes ont été conçues à l'origine d'après les auteurs des référentiels utilisés dans le cadre de cette étude (cf. section 2).

La ligne entre l'ACB et l'ADCV en matière d'objet d'étude est moins claire que celle entre ces méthodes et l'ICPD. L'ACB se focalise davantage sur les effets finaux que l'objet d'étude a sur les individus d'une société et prête moins d'attention aux procédés/étapes du cycle de vie. En effet, en ACB, le praticien

va plutôt agréger les coûts d'une chaîne de valeur pour obtenir un coût final (par exemple le coût de l'acier) au lieu de s'intéresser à chaque maillon et à chaque procédé de la chaîne de valeur (extraction du minéral de fer, mise en haut fourneau, etc.). En revanche L'ADCV, aura une granulométrie plus fine en matière d'analyse de procédés et étapes du cycle de vie. En résumé, la perspective ACB est davantage orientée vers la macroanalyse et la perspective de l'ADCV est orientée davantage vers la micro-analyse. La perspective macro-analytique est plus adaptée pour la prise de décisions du type « go/no go » sur un projet d'investissement ou politique publique en fonction du bénéfice (ou non) pour la société. La perspective micro-analytique est plus adaptée à une démarche d'évaluation pour l'identification des points-chauds (hotspots) dans la chaîne de valeur d'un produit donnée en vue d'une optimisation des impacts sociétaux du produit.

RÉSULTAT UNIQUE

Un résultat unique implique le calcul, ou la possibilité de calcul, d'un résultat englobant l'ensemble d'impacts évalués et exprimé par une seule unité.

Les méthodes qui visent le calcul d'un résultat unique sont :

- l'ACB, qui requiert la monétarisation des impacts non monétaires pour exprimer l'ensemble des résultats en unité monétaire (€ de bien-être) ;
- l'ICPD qui prévoit le calcul d'un score unique en agrégeant l'ensemble d'indicateurs économiques, environnementaux et sociaux (méthode du score Z et AHP, cf. Annexe 5).

Quant à l'ADCV, il y a des divergences entre les guides méthodologiques. Les premiers travaux de formalisation de l'ADCV ne prévoient pas le calcul d'un résultat unique. La méthodologie proposée par le projet ORIENTIGN (cf. section « Référentiels » du rapport détaillée), fournira des conseils sur la manière d'intégrer/combiner les résultats.

Il faut noter que l'une des forces des méthodes présentant un résultat unique est que cela facilite la compréhension de celui-ci. Les résultats multiples, définis en métriques différentes, peut complexifier la compréhension et l'interprétation des résultats ; par ailleurs, les résultats multiples peuvent également rendre la formulation des conclusion générales sur l'objet d'étude plus difficile.

CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE STRICT

Un cadrage méthodologique strict implique que le praticien doit respecter des étapes et certaines règles lors de l'application des méthodes. Des cadres méthodologiques ont été identifiés pour les trois méthodes, or le niveau de flexibilité quant au cadrage est différent. En ce qui concerne l'ACV, plusieurs guides ont été publiés (par exemple, le manuel de l'LCD, les PEFCR relatifs à différentes catégories de produits) qui visent à limiter la marge de manœuvre pour les choix de valeurs dans la modélisation. En outre, l'ACV est la seule méthode normalisée pour l'évaluation de l'impact environnemental au niveau des produits, tandis que des activités de normalisation sont en cours pour l'ASCV. En revanche, l'ACB et l'ICPD reposent sur des guides méthodologiques qui manifestent les principes des méthodes mais n'imposent pas un cadre fixe à respecter.

Les méthodes où le praticien dispose de plus de flexibilité quant aux principes méthodologiques et de rapportage (voire des exigences de transparence des données/approches), peuvent rendre plus difficile la répliquabilité des résultats ; ceci du fait des choix subjectifs que ceux-ci peuvent faire (par exemple lors de l'utilisation de modèle de monétarisation en ACB⁵). Au contraire, les méthodes avec un cadre strict peuvent favoriser la répliquabilité des résultats.

COHÉRENCE VS. PERTINENCE MÉTHODOLOGIQUE

La notion de cohérence méthodologique d'une méthode traduit le fait que le choix sur les impacts à évaluer repose sur un cadre méthodologique à respecter ; en revanche, la notion de pertinence méthodologique traduit le fait que le choix des impacts est fait ad hoc, de manière à évaluer seulement

⁵ Il faut noter cependant que la monétarisation, elle, est cadrée par la norme ISO 14008 :2019 - Évaluation monétaire des impacts environnementaux et des aspects environnementaux associés

ce qui est pertinent. Toutes les méthodes étudiées s'inscrivent dans une logique de pertinence méthodologique.

CARACTÈRE ENGLOBANT VS. CONSCRIT

Le caractère englobant d'une méthode traduit le fait que celle-ci cherche à prendre en compte un maximum d'acteurs touchés par l'objet d'étude et donc à avoir une perspective de société dans son ensemble. En revanche, un caractère conscrit d'une méthode traduit le fait que celle-ci se limite à la perspective d'un acteur.

Les méthodes avec un caractère englobant sont l'ACB et l'ADCV. En revanche, l'ICPD a un caractère conscrit, se focalisant sur l'impact de l'organisation sur les acteurs directement touchés par son activité (employés, consommateurs, etc.).

PONDÉRATION DES PILIERS ET DES IMPACTS

Dans ce contexte, la pondération est un exercice visant à attribuer à chacun des éléments, intervenant dans le calcul d'un résultat, un poids proportionnel à son impact.

Les méthodes pondérant les impacts sont les suivantes :

- l'ACB ne prévoit pas une méthode de pondération dédiée mais repose sur un principe de pondération intrinsèque des impacts par les acteurs. L'hypothèse sous-jacente est que les valeurs monétaires qui sont utilisées pour quantifier les impacts reflètent déjà leur importance ;
- l'ICPD quant à lui passe par un exercice de pondération dédié des indicateurs et puis des piliers ; la méthode de pondération est décrite de manière plus détaillée dans la section 2.

Quant à l'ADCV, il y a des divergences entre les guides méthodologiques. Les premiers travaux de formalisation de l'ADCV ne prévoient pas de la pondération. La méthodologie proposée par le projet ORIENTIGN (cf. section « Référentiels » du rapport détaillée), prévoit l'intégration des résultats des piliers.

INTÉGRATION DE L'ACV

Toutes les méthodes étudiées peuvent intégrer les résultats d'une ACV.

- En ACB, le pilier environnemental peut être évalué via une ACV ; les impacts ainsi quantifiés sont monétarisés (tous ou seulement les plus pertinents) et compilés dans le résultat unique. L'intégration avec l'ACV est cependant est relativement moins facile que pour l'ADCV du fait des niveaux de granulométrie différents (cf. paragraphe sur l'objet d'étude).
- En ADCV, l'ACV est préconisée pour l'évaluation du pilier environnemental.
- Pour l'ICPD, certains indicateurs du pilier environnemental pourraient être quantifiés via une ACV organisationnelle (Cf. ISO/TS 14072:2014) comme par exemple les émissions de CO₂, la consommation des ressources, la consommation en eau ; cela dit, d'autres indicateurs potentiels comme la production de déchets dangereux ou le pourcentage de couverture verte de la zone végétale du terrain de l'organisation devront être quantifiés par d'autres méthodes.

DIFFICULTÉ D'APPLICATION

Un ordre de difficulté d'application des méthodes peut être dégagé de l'analyse présentée dans le tableau ci-après. La méthode avec le plus grand niveau de difficulté est l'ADCV, suivi par l'ACB et puis l'ICPD.

Tableau 2 : Analyse des paramètres clés pouvant influencer la difficulté de réalisation d'une évaluation en fonction des méthodes (légende : en vert les constats qui peuvent faciliter l'application ; en orange les constats qui peuvent rendre plus difficile l'application)

		ACB	ADCV	ICPD
Compétence requise [1]	ACV	Non	Oui	Non
Compétence sociale requise [1]	ACV	Non	Oui	Non
Compétence en économie requise [1]		Oui	Oui	Non
Disponibilité des données via des bases de données dédiées ou sources internes [2]		Faible	Moyenne	Moyenne
Granulométrie de l'analyse [3]		Moyenne	Elevée	Faible
Recours à des logiciels dédiés [4]		Moyenne	Elevée	Faible

[1] En matière des compétences requises, l'ADCV nécessite la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire avec des compétences en ACV, ASCV et en économie. En fonction de la complexité et l'objectif des évaluations ACB des compétences en ACV pourraient être requises mais pas nécessairement. De manière générale la compétence qui sera requise en ACB, étant donné le besoin d'évaluation monétaire, est une expertise en économie. L'ICPD, ne requiert pas des compétences en ACV ou en économie.

[2] La recherche de données est souvent une tâche chronophage, complexe et donc génératrice de coûts ; l'existence des bases de données dédiées ou la facilité d'accès à des données internes (à l'organisation par exemple) peut amoindrir le coût/difficulté de l'évaluation. Pour des méthodes comme l'ACV et l'ACVS qui composent l'ADCV, des bases de données connues et dédiées comme Ecoinvent et Pscilca sont disponibles. Pour l'ICPD dont l'objet d'étude est généralement une organisation, les données internes peuvent être exploitées d'autant plus qu'elles sont déjà suivies et centralisées. Pour l'ACB, la collecte des données doit souvent se faire ad hoc et donc le recours à des bases de données est relativement plus difficile.

[3] Le niveau de détail de l'analyse quant à l'évaluation individuelle des procédés/acteurs intervenant dans la production/élaboration de l'objet d'étude (par exemple coût de gestion des ordures ménagères vs. coût de collecte, coût du transport, coût de stockage intermédiaire, coût d'incinération ou enfouissement).

[4] Ce paramètre est corrélé à l'inclusion ou pas de l'ACV dans l'évaluation ; en effet, les évaluations ACV font souvent recours à des logiciels ACV dédiés (GABI, RangeLCA, OpenLCA, UMBERTO, etc.) plus souvent que les autres méthodes, bien que ceci ne soit pas strictement nécessaire.

3.2 Analyse des principales forces et de faiblesses

Le tableau ci-après résume les principales forces et faiblesses des méthodes

Tableau 3 : synthèse des forces et des faiblesses

	Forces	Faiblesses
ACB	<ul style="list-style-type: none"> ■ Perspective macro-analytique plus adaptée pour la prise de décisions du type « go/no go » sur un projet d'investissement ou politique publique. ■ Maturité de la méthode compte tenu du long recul historique depuis sa formalisation et des nombreux cas d'application. ■ Flexibilité quant à la prise en compte des impacts en suivant une approche de sélection des impacts pertinents. ■ Résultat unique. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cadre méthodologique relativement peu strict pouvant entraver la répliquabilité des résultats. ■ Compatibilité moyenne avec l'ACV. ■ Synergies faibles avec les ODD. ■ Difficulté d'application moyenne.
ADCV	<ul style="list-style-type: none"> ■ Perspective micro-analytique plus adaptée à une démarche d'évaluation pour l'identification des points-chauds (hotspots) dans la chaîne de valeur d'un produit donnée en vue d'une optimisation des impacts sociétaux. ■ Compatibilité forte avec l'ACV. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moindre flexibilité quant à la prise en compte des impacts en suivant une approche de sélection des impacts cohérente avec un cadre méthodologique. ■ Cadre méthodologique relativement moins mature. ■ Cadre méthodologique relativement moins mature ; manque d'orientations détaillées. ■ Difficulté d'application élevée du fait notamment du besoin d'une pluridisciplinarité des praticiens.
ICPD	<ul style="list-style-type: none"> ■ Perspective organisationnelle pour l'évaluation & suivi des organisations dans une démarche de prise de décision dans le sens du développement durable. ■ Flexibilité quant à la prise en compte des impacts en suivant une approche de sélection des impacts pertinents. ■ Synergies fortes avec les ODD en cas de sélection des indicateurs cohérents avec ceux des ODD. ■ Résultat unique. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cadre méthodologique relativement peu strict pouvant entraver la répliquabilité des résultats. ■ Compatibilité faible avec l'ACV. ■ Cadre méthodologique relativement moins mature. ■ Pondération subjective des impacts et des piliers en suivant une notation de 1 à 5 ; ceci peut occasionner des distorsions dans la pondération car une telle notation permet une pondération maximale de facteur 5 alors que la pondération pourrait être bien supérieure (facteur 100, 1 000, voire plus).

4 Logigramme

Le logigramme ci-après résume les questionnements clés que le praticien doit considérer pour choisir la méthode adéquate parmi l'ACB, l'ADCV et l'ICPD.

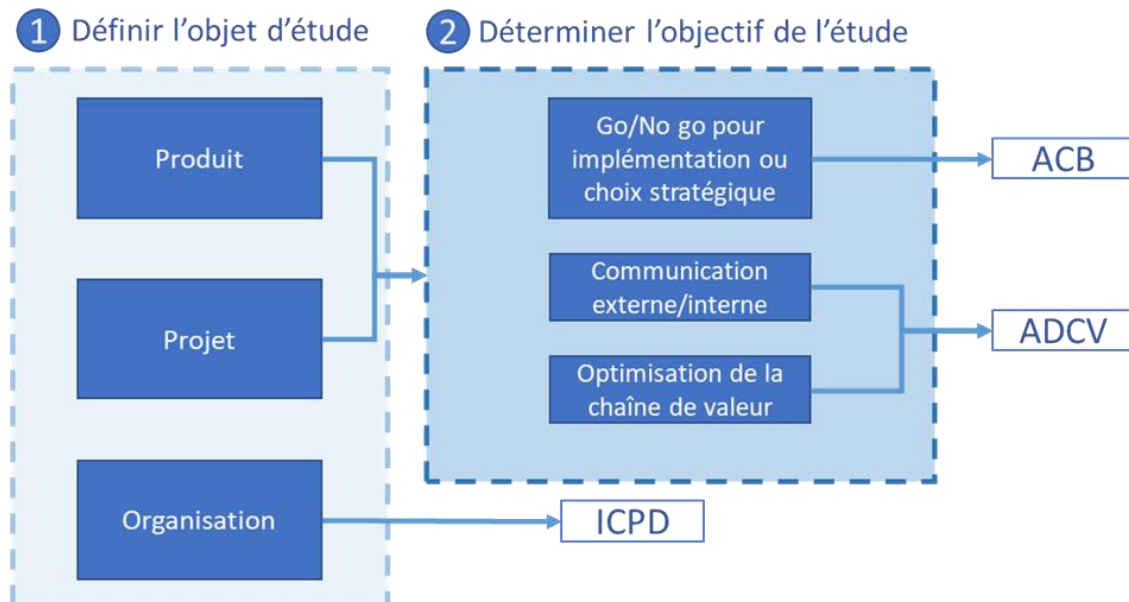


Figure 1 : logigramme d'aide aux choix entre les trois méthodes étudiées.

Le praticien doit d'abord établir quel est l'objet d'étude. Si l'objet d'étude est une organisation, il convient d'utiliser l'ICPD. Pour rappel, l'ICPD cherche à évaluer l'impact des activités de l'organisation par le biais des indicateurs économiques, environnementaux et sociaux afin d'intégrer ces indicateurs de performance dans leur prise de décision et d'en communiquer (en externe et/ou interne). Si l'objet d'étude est un projet ou un produit, alors le praticien doit s'interroger sur les objectifs avant de choisir entre l'ACB et l'ADCV. En effet, la ligne entre l'ACB et l'ADCV en matière d'objet d'étude est moins claire. En effet, il y a de la flexibilité entre ces deux méthodes ; une ACB pourrait être utilisée pour évaluer un produit et une ADCV un projet.

Si l'objectif de l'étude est d'arriver à une conclusion sur l'intérêt d'implémenter ou non un projet (par exemple une politique publique) ou de faire un choix stratégique entre plusieurs options (entre deux alternatives de produit ou entre deux alternatives de politique publique), il convient d'utiliser l'ACB. En effet, l'ACB se focalise davantage sur les effets sociétaux finaux que l'objet d'étude a sur les individus d'une société et prête moins d'attention aux procédés, aux étapes du cycle de vie et au détail par pilier des impacts. L'ACB donne une perspective macro-analytique qui est donc plus adaptée pour ce type de prise de décision. En revanche, si l'objectif de l'étude est d'identifier des points chauds (hotspots) dans la chaîne de valeur d'un produit donnée en vue d'une optimisation des impacts sociétaux, il convient d'utiliser l'ADCV. Cette méthode donne une perspective micro-analytique du fait de la résolution relativement plus élevée en matière d'évaluation de procédés et étapes du cycle de vie.

5 Référentiels

Les méthodes peuvent être régies ou non par un cadre de référence strict et contraignant. Ainsi, le type de référentiels et les sources précises auxquelles se référer pour approfondir certains aspects et/ou appliquer la méthode en pratique sont indiqués dans la section 5 du rapport détaillé.



EXPERTS ET SOLUTIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
rdcenvironment.be - contact@rdcenvironment.be

Adresse

Av. Gustave Demey, 57
1160 Bruxelles, Belgique

Téléphone

+32 2 420 28 23

Web Online

contact@rdcenvironment.be
www.rdcenvironment.be